

**Audition sur les rythmes scolaires**  
**Contribution de la PEEP**  
**22 septembre 2010**

**Introduction**

L'aménagement des rythmes scolaires demeure une priorité pour la PEEP qui consacre depuis 1930 une réflexion régulière sur cette thématique, et qui a formulé de nombreuses propositions pour faire changer les choses<sup>1</sup>.

La PEEP s'est toujours appuyée sur des constats et enquêtes qu'elle a menés sur le terrain auprès des familles, ainsi que sur des analyses et rapports divers établis par des spécialistes des rythmes biologiques et psychobiologiques des jeunes.

Pour la PEEP, l'aménagement du temps de l'enfant doit être un outil pédagogique favorisant la réussite scolaire et doit prendre en compte son âge. En effet, à chaque âge correspond une capacité maximale à soutenir un effort intellectuel durant un temps donné ; l'attention de l'enfant varie en fonction de son degré de maturité.

Tout projet d'aménagement des rythmes scolaires doit prioritairement prendre en compte l'intérêt de l'enfant, même si on ne peut en ignorer les incidences sur le contexte économique, social et familial qui nous entoure ; la réflexion doit donc principalement porter sur ses rythmes biologiques et les rythmes d'apprentissage de l'élève, mais également d'une façon plus globale sur son « rythme de vie » (vie familiale, activités scolaires et péri-scolaires, activités extra-scolaires).

La réflexion menée par la PEEP sur l'aménagement des rythmes scolaires et les propositions qui en découlent, ne s'élaborent donc jamais sans tenir compte des contextes dans lesquels évoluent les élèves.

**Préambule :**

On ne pourra jamais progresser sur le dossier des rythmes si on ne mène pas en parallèle la **réflexion sur l'objectif actuel de l'Ecole dans le monde qui l'entoure** sans cesse en mouvement et différent d'année en année, ainsi que **sur les attentes des élèves et des familles**. En effet, si l'Ecole a pour objectif principal de préparer nos enfants à vivre dans une société en perpétuelle mutation en développant les capacités d'adaptation de chacun, force est de constater qu'actuellement elle n'assure que très partiellement sa fonction<sup>2</sup>.

De même, la question de **l'attractivité de l'Ecole auprès de ses élèves**, et notamment ceux qu'on nomme les élèves « décrocheurs », est à relier à la réflexion sur les rythmes.

La troisième réflexion à mener en parallèle porte **sur le rôle de l'Adulte au sein des établissements et ce qu'en attendent les élèves et leurs familles** ; on devra donc aborder sans tabous la réflexion sur les conditions de travail et le **temps de présence des enseignants au sein des établissements** qui est probablement en inadéquation avec les besoins des élèves. Les emplois du temps des élèves sont hélas, bien trop souvent élaborés aux profits des organisations administratives des établissements et des activités professionnelles des adultes.

Nous insistons aussi sur le fait que pour modifier en profondeur les rythmes scolaires, il faut également **s'appuyer sur une politique progressive et continue** de manière à ce que

---

<sup>1</sup> Première synthèse en 1985 de 52 propositions pour aménager les rythmes scolaires

<sup>2</sup> Constat déjà formulé par le président de la PEEP, Antoine Lagarde, en 1979

l'opinion publique ait le temps de s'habituer au changement et que la collectivité ait le temps de s'organiser. Dans cette perspective, il est nécessaire d'instaurer un calendrier pluriannuel afin de programmer les étapes nécessaires à l'évolution des mentalités et de procéder à des évaluations fines avant toute généralisation.

L'aménagement des rythmes scolaires ne peut s'envisager que dans **une refonte profonde du calendrier scolaire annuel dans son ensemble**. Il faut apprendre à l'enfant à mieux travailler. Et il ne pourra mieux travailler qu'avec une charge de travail journalière, hebdomadaire et annuelle plus réduite, mieux répartie et adaptée à ses possibilités.

Il est également indispensable que la **concertation s'établisse auprès de tous les partenaires concernés**, notamment les collectivités territoriales qui ont en charge une part importante de la dépense intérieure d'éducation (DIE) aux alentours de 24 %. Il est donc nécessaire de donner une autonomie graduée aux régions, département, municipalités, voire aussi aux établissements pour l'organisation des vacances, des emplois du temps quotidiens et hebdomadaires.

Les chrono-biologistes ont exprimé depuis longtemps leur avis à propos des rythmes scolaires pratiqués en France et l'opinion publique commence à s'interroger sur la mise en corrélation de l'organisation des **rythmes de vie de l'enfant et sa réussite scolaire**. Il semble acquis pour tout le monde, y compris pour les politiques, que la journée française est trop longue et trop chargée, que le nombre d'heures d'enseignement est trop élevé et mal réparti sur l'année.

### **Les « incontournables » dans les propositions de la PEEP**

Pour la PEEP, il faut donc envisager :

- La **réduction des vacances d'été de deux semaines** au minimum et **l'augmentation de l'étalement des zones de la période des vacances d'hiver**, période pendant laquelle les élèves sont très souvent fatigués et malades.
- L'instauration de **zones pour les vacances d'été** en corrélation avec les **zones des vacances d'hiver (deux zones en été et deux zones en hiver)** et réfléchir à un rééquilibrage entre ces deux zones.
- La possibilité d'autoriser des **calendriers scolaires régionaux** en place du calendrier national. Cela permettra de mieux tenir compte des spécificités locales, dont celles des DOM-TOM.

*En effet, si à terme, on veut réduire les vacances d'été - ce que souhaite la PEEP - sans aggraver les conditions de confort des familles, un certain étalement est indispensable à condition qu'il soit convenablement maîtrisé. Il doit donc être introduit avec mesure et de façon progressive, en ne portant au départ que sur quelques jours. Cet étalement pourrait être réalisé en **donnant aux Régions un crédit de journées** qu'elles pourraient ajouter à une plage commune de vacances d'été (en concertation avec les Recteurs).*

- **L'application effective dans le primaire des cycles tels qu'ils ont été définis par la loi de 1989 et l'application de cycles effectifs au collège.**

*Cela doit permettre aux élèves d'éviter le redoublement ; chacun pouvant prétendre à faire son parcours scolaire avec un nombre d'années différentes. C'est la condition nécessaire pour diminuer la pression sur les élèves et que chacun puisse apprendre et progresser dans ses acquisitions à son rythme.*

- **la nécessaire alternance de 7 semaines de cours / 2 semaines de vacances,**

*Le calendrier scolaire de La Réunion, adapté pour tenir compte des grandes chaleurs en hiver, est mieux adapté pour les enfants, avec une meilleure alternance des périodes de travail et de repos (7 semaines de cours puis 2 de repos).*

- **Des emplois du temps hebdomadaires cohérents** et sans « trous » qui privilégient l'intérêt de l'élève.

*S'appuyer sur la définition du socle commun de connaissances et de compétences pour définir, dans la journée scolaire des élèves, les meilleurs moments de concentration pour l'assimilation des savoirs de certaines disciplines (dans cette idée, les établissements du second degré qui testent cette année « cours le matin, activités sportives l'après-midi » devront faire l'objet d'une évaluation fine). L'expérimentation devrait être menée également dans le premier degré.*

*Dans le second degré, on note que les emplois du temps sont très souvent établis en tenant compte uniquement des attentes des professeurs, rarement pour tenir compte de l'intérêt des élèves. Egalement dans certains établissements, le bâti et le manque de locaux à disposition (manque de place) compliquent leur mise au point.*

- **Une charge de travail mieux répartie dans la semaine**

*Dans le primaire, lorsque la semaine de 4 jours était appliquée (calendrier scolaire dérogatoire accordé par l'Inspecteur d'académie), les vacances étaient écourtées. Avec la mise en place de la semaine de 4 jours (suppression effective dans les établissements de l'organisation en 9 demi-journées), on garde malgré tout un nombre identique de semaines de travail. C'est une difficulté supplémentaire pour les enfants en termes de stress, de fatigue et de pression, notamment sur ceux en difficultés à qui on rajoute des heures de soutien supplémentaire. La comparaison est faussée entre l'organisation actuelle de la semaine de 4 jours et celle connue auparavant.*

- L'aménagement de la journée scolaire, dans le premier et le second degrés, en **fonction de l'âge des enfants**. Un écolier n'a pas les mêmes besoins et capacités d'adaptation qu'un collégien ou un lycéen.
- **La pause méridienne réelle doit être au minimum d'1h30 en primaire et au minimum d'1 heure au secondaire.**
- **La limitation à 5 heures du temps des apprentissages fondamentaux dans une journée au primaire, 5 à 6 heures au collège et limitation à 8 heures de l'amplitude des cours au lycée.** *Ce sont des temps maximum, des temps plus courts sont possibles !*
- L'organisation **des séquences d'enseignement et de soutien dont la durée doit également être adaptée à l'âge des élèves**. On sait qu'au delà de 45 minutes, l'attention est en chute. Ceci amène à envisager l'allègement des programmes, tout en conservant la qualité des enseignements.
- La mise en place de **l'accompagnement éducatif en primaire, après les cours pour toutes les écoles (pas uniquement celles situées dans le Réseau Ambition Réussite).**

- **Un allégement des programmes au collège et au primaire.**

*Les programmes, malgré le recentrage sur les fondamentaux du socle commun, n'ont dans les faits pas été allégés puisque d'autres matières comme l'histoire de l'art ont été ajoutées. La pression sur les enfants a augmenté.*

- **La liberté pédagogique totale de l'enseignant** en primaire et au collège par rapport aux programmes, donc l'autonomie « organisée » par les équipes pédagogiques des établissements.

*Si un enfant progresse vite en maths, il pourrait avoir moins d'heures de cours en maths et en avoir plus en français. Il faut donc envisager une pédagogie différenciée totale et adapter l'enseignement aux élèves, ce qui est le contraire actuellement.*

- La nécessité **d'assurer une information objective des parents** (attention aux questionnaires adressés aux parents dans les écoles, dont la formulation induit bien souvent la réponse)
- **L'intégration de tout projet d'aménagement des rythmes dans le projet d'école et le projet d'établissement** avec consultation des membres de la communauté éducative.
- La nécessaire clarté de **définition des activités scolaires et périscolaires** (activités obligatoires et facultatives. En clair, il ne saurait être question pour la PEEP que les enfants puissent avoir le choix entre activités culturelles ou sportives et la télévision ou la rue).
- La **qualité et la formation des intervenants extérieurs**, dans le cadre du temps péri-scolaire.
- La réflexion sur la notion de **pérennité des financements, des structures, des interventions.**
- L'évaluation (complète ou annuelle) des dispositifs et des expérimentations.

### **Conclusion**

Les différentes expérimentations qui ont été menées sur une organisation positive des rythmes scolaires produisent des effets :

- affaiblissement des manifestations d'agressivité et de violence qui semble dû à la diminution du désœuvrement, à l'amélioration du climat relationnel entre adultes et élèves,
- bénéfiques en matière de communication rapportés à la variété des situations éducatives, des interlocuteurs et des méthodes qui sont pratiquées,

- effets sur le tissu civique, social et associatif qui se trouve vivifié dans ces situations expérimentales.

En matière de fonctionnement, la réussite des différentes formes d'aménagement est très liée à :

- un engagement des enseignants et des parents,
- la maîtrise de l'enveloppe journalière qu'il ne faut pas alourdir pour éviter une fatigue supplémentaire pour les enfants,
- un nombre d'intervenants maîtrisé et une relative stabilité de ces adultes auprès des enfants,
- la maîtrise des coûts induits.

En primaire, la semaine de 4 jours :

- favorise la vie familiale en fin de semaine,
- laisse certains enfants désœuvrés pendant 3 jours par semaine quand il n'y a aucun accompagnement de cette mesure,
- occasionne une réduction du temps effectif d'enseignement et concentre l'étude des apprentissages de base dans un temps trop court et trop condensé,
- est souvent source de fatigue supplémentaire et accroît les difficultés,
- favorise moins les rencontres entre parents et enseignants.